

Séance publique du 5 novembre 2018

Quand le désir d'enfant fait loi Réflexions à propos de la réécriture des lois d'éthique

Gemma DURAND

Académie des Sciences et lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Procréation médicalement assistée (PMA), lois de bioéthique, début de la vie, désir d'enfant, différence des sexes, père.

RÉSUMÉ

Les désirs des hommes sont illimités. La loi doit-elle les suivre et les rendre possibles, ou au contraire les encadrer ? C'est à cette question que va se heurter la réécriture des lois de bioéthique prévue pour cette fin d'année.

En effet les couples de femmes et les femmes célibataires veulent aujourd'hui enfanter. Non uniquement élever un enfant, le droit à l'adoption qui leur est reconnu le leur permet, mais mettre au monde leur enfant. Sensible aux arguments de liberté et d'égalité, le parlement réfléchit à leur ouvrir les techniques de procréation médicalement assistées. Jusque-là considérées comme devant répondre au problème médical d'une infertilité, elles ne concernaient que les couples homme-femme. Ces nouvelles PMA dites sociales ou de convenance personnelle reposent sur l'utilisation d'un gamète mâle anonyme.

Face à cette possibilité légale de faire un enfant sans père, les philosophes, les religieux, les anthropologues et les psychanalystes dressent ce que Françoise Héritier appelle les *butoirs de la pensée*, c'est-à-dire les limites au-delà desquelles la pensée est mise à mal. Or la pensée est nécessaire à la conscience et elle maintient la force vive de l'éthique face à la force du droit, elle-même soumise à celle des techniques. La question du père, la différence des sexes, la question du temps et de la génération, celle de la vérité ainsi que celle de l'héritage seront ainsi analysées. Ces interrogations éthiques sont symptomatiques d'un monde fort complexe où les repères sont contradictoires, remarque le philosophe Éric Fiat. Mais tout désir fait-il loi ?

Préambule

Ces derniers jours, je recevais en consultation à mon cabinet une jeune femme de 38 ans qui venait me soumettre deux problèmes. Un problème de col (col de l'utérus) et un problème d'ovocytes. Alors que je réalisais le frottis de dépistage totalement affairée à ma tâche, concentrée sur le col, prélevant les zones lésées, envisageant des atypies cellulaires, peut-être un état précancéreux, elle releva la tête, accrocha mes yeux aux siens et me demanda : « Docteur, pourquoi avez-vous choisi cette spécialité ? » J'avais un écouvillon dans une main, un fixateur dans l'autre, je n'eus pas le temps de réfléchir... « Parce que c'est une des seules à considérer l'humain dans son ensemble. »

C'est vrai, la gynécologie permet de parler de rencontre, d'amour. De sexualité. De parler de naissance, de vie, parfois de fin de vie. Mais je n'étais pas fière de ma réponse : « l'humain dans son ensemble », avais-je dit à une jeune femme pressée qui ne voulait me parler que d'un organe et d'un gamète. Pas me parler de faire un enfant avec un homme, me parler de ses treize ovocytes congelés déposés à Barcelone et qui lui garantiront la possibilité, lorsque sa carrière le lui permettra, de programmer un bébé. Le soir, de retour chez moi, je lisais la dernière publication du professeur Didier Sicard, ancien président du Comité consultatif national d'éthique, et c'est lui qui répondait magistralement à ma préoccupation [1] : « Cette machinerie éparse où chaque organe n'appartient plus au corps dans son ensemble [...] cette biologisation de notre existence fruit de notre hubris [...] ces processus de naissance de plus en plus expertisés où le hasard est remplacé par des programmes. [...] Tout cela ne nous soumet-il pas à un pacte faustien qui nous aliène en confiant à la seule science notre humaine condition ? »



Labyrinthe de Dédale avec le Minotaure
Mosaïque Grèce Antique

Combien de temps encore pourrai-je sérieusement prétendre m'occuper de l'humain dans son ensemble ? Combien de temps encore pourrai-je soutenir l'importance du hasard dans la condition natale ? Face aux préoccupations de cette jeune femme dont les ovocytes attendent patiemment, sous le soleil catalan, qu'elle ait programmé un bébé, qui va refaire l'humain pour reprendre la question de Didier Sicard ? Et pourtant, de tout temps, comme dit le philosophe Éric Fiat, le désir de l'homme de dépasser l'homme a fait partie de cette humaine condition [2] ! Et de tout temps, comme acquiesce le philosophe Pierre Le Coz, l'homme a été par nature contre-nature [3] ! Depuis que le monde est monde les désirs des hommes sont illimités. À l'époque où on ne pouvait les satisfaire avec des moyens techniques, on y plaçait des mythes. Mais aujourd'hui où l'homme est capable de faire un enfant sans femme, comme Zeus à partir de sa cuisse ou de son crâne, aujourd'hui où les femmes sont sur le point, comme les Amazones, de faire un enfant sans homme, qui pourra offrir à ces corps agrandis le supplément d'âme qui leur fera défaut, pour reprendre les mots de Bergson ?

La technique

Les gynécologues de ma génération ont assisté, dès les années 1980, à une formidable irruption dans la clinique de nouvelles techniques. Des fenêtres s'ouvraient les unes après les autres sur la vie intra-utérine et nous découvriions, ébahis, ce temps jusque là caché.

Nous voulions voir jusque dans l'invisible, nous voulions faire, agir, nous voulions toucher au mystère, entrer dans l'imaginaire. Nous avançons poussés par un élan qui est indispensable au progrès et à la science parce que nous voulons le meilleur pour nos patientes.

Le progrès

Nul ne souhaite ralentir la science, la science ne fait que suivre la demande des hommes. Gregory Pincus en fabriquant la pilule et Lucien Neuwirth en la légalisant répondaient aux femmes qui voulaient avoir des rapports sexuels sans attendre un enfant. Simone Veil, à son tour, leur donnait les moyens d'entendre leur conscience lorsque l'enfant qu'elles portent n'a pas sa place à naître. Puis est arrivé le temps de fabriquer l'enfant qui ne venait pas de concert avec ses parents et René Frydman et Jacques Testart ont aidé les hommes et les femmes à vaincre la malédiction de la stérilité. Ainsi nous devenions maîtres de cette possibilité inouïe d'interrompre la vie et de la fabriquer. Et nous portions, comme Asclépios, une fiole dans chaque main celle qui donne la vie et celle qui l'interrompt, mais nous les portions avec légèreté, forts que nous étions de penser que morale et progrès se confondaient. Car à cette époque, tout ce qui était scientifiquement possible était moralement permis. C'était la norme scientifique qui fixait le bien, là où l'éthique n'avait pas encore sa place. « Les esprits et les coeurs, dit le professeur Jean-François Mattei, d'une façon générale mais surtout en médecine, n'étaient pas préparés à de tels choix éthiques. [4] »

Et voilà que sans nous en rendre compte, portés que nous étions par l'excitation ambiante, nous mettions en danger la dignité de nos patients, nous flirtions avec l'objectivation de leurs embryons, nous nous heurtions à la prégnance de l'économie qui poussait vers des actions puissantes, parfois déshumanisantes, toujours lucratives, nous nous rapprochions dangereusement de la marchandisation du corps offert à l'expérimentation, ou loué pour faire un bébé... La technique n'est pas dangereuse en soi, c'est la façon dont on la pense qui peut l'être. Car sans bruit, aux côtés de ces progrès essentiels que sont la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et la procréation médicalement assistée s'installait le temps des enfants programmés et aussi le temps du désir programmé.

« Tous les hommes recherchent d'être heureux, écrit Pascal dans *Les Pensées*, quelques moyens qu'ils y emploient, ils tendent tous vers ce but. [5] » Et sous couvert d'une promesse de bonheur, ce qui s'imposait en maître, c'est le désir.

Labyrinthe

En ce qui me concerne, j'ai été aux prises dans ces années-là avec plusieurs dossiers difficiles. Dans le huis-clos de nos bureaux, nous étions seuls à l'époque à décider du normal et de l'anormal, à décider de la possibilité de poursuivre ou de la nécessité d'interrompre une vie certes pas tout à fait bien formée mais dont nul ne savait ce qu'il en serait de sa dignité.

Un couple de mes patients a choisi d'interrompre la vie d'un fœtus de 5 mois me disant que le temps qu'il avait fallu pour faire les examens face à une image échographique douteuse et pour leur dire, enfin, que leur enfant était normal, que ce temps avait été trop long et qu'ils n'étaient plus capables d'accueillir leur enfant. Et là



Modèle anatomique utérus avec produit de la conception.

Dr Auzoux (1797-1880).
Conservatoire d'anatomie
Université de Montpellier

où certains préféraient aller vite, interrompre dès l'annonce de l'anomalie, pensant que face au temps gagné la douleur serait occultée, d'autres voulaient attendre, voir naître, prénommer, baptiser parfois, voir mourir puis enterrer. Nous traquions l'anomalie à l'acmé de ce que la science nous permettait et face au choix de certaines femmes de refuser les examens de dépistage prénatal, les bras nous en tombaient, nos convictions tanguaient. Des couples de femmes venaient demander un bébé apportant un peu de sperme offert par un bon ami et se fâchaient violemment si on le leur refusait.

Pour mes patientes, je cherchais, en conscience, le bien. Je suis, vous vous en doutez, de formation scientifique. Mon cerveau est cartésien. Étais-je capable de penser ? Penser au sens où la philosophe Hannah Arendt l'entend : « Cette manifestation de la pensée qui est l'aptitude à discerner le bien du mal. [6] » Pour la philosophe, c'est l'activité de penser qui conditionne l'homme à faire le bien. À plusieurs reprises, je ne fus pas sûre que le bien de la science corresponde au bien des âmes de mes patientes. Savais-je entendre, au delà d'une image d'échographie, au delà d'un résultat de biologie, au delà d'un désir de se reproduire ou de ne pas se reproduire, leur conscience, leur histoire, leur place dans la génération, les dogmes de leur religion ? Devant mes yeux il y eut de la brume, comme une perte de clarté, au vertige de la toute puissance venait s'adjoindre le vertige du doute. Et je me suis posé la question d'interrompre mon métier. Lorsque le hasard a mis sur ma route le jésuite Olivier de Dinechin membre du Comité consultatif national d'éthique et ensemble nous avons formé le groupe pluridisciplinaire de réflexion éthique Labyrinthe. Nous sommes quinze, scientifiques, religieux, psychanalystes, philosophes, sociologues, juristes et nous travaillons depuis vingt ans autour du début de la vie, toujours à partir de cas cliniques.

À Labyrinthe, nous pensons, cette pensée qui ouvre au chemin du bien. « Cette activité de penser, dit Hannah Arendt, qui provient des expériences et non des doctrines. » Cette pensée dont Didier Sicard juge indispensable le caractère *a posteriori* lorsqu'il estime « qu'il faut faire retour sur les décisions éthiquement problématiques pour ne jamais s'habituer à la simple résolution technique. [7] ».

En posant les questions, nous les mettons en mouvement comme aimait à le dire Socrate. Nous ne trouvons pas les réponses, il n'y a pas de réponses dans la pensée éthique. Si la réponse existe, si le bien et le mal sont clairement posés, ça n'est plus l'éthique, c'est la morale. Le règles y dépendent d'une époque et d'une société.

Éthique

La démarche éthique repose sur trois concepts : le principe de bienfaisance, c'est la recherche du bien, le principe de non-malfaisance, ne pas faire le mal et le principe d'autonomie du patient, c'est-à-dire l'affirmation par lui seul de ses choix, principe qui a permis de s'écarter peu à peu de la médecine paternaliste. C'est toujours au nom d'un de ces principes éthiques que les lois de bioéthique sont revues. Cela peut-être la bienfaisance, qui oscille au rythme de l'affaiblissement des mœurs et du contrôle social, ou l'autonomie qui en appelle chaque jour davantage à la liberté.

Lois

Dès la première loi de bioéthique de 1994, le législateur avait prévu la nécessité d'une révision périodique. Il y eut 2004 puis 2011 et nous sommes aujourd'hui à la veille d'un nouveau projet de loi.

Les points essentiels soumis à la réécriture en cette fin d'année sont :

- Procréation et société
- Cellules souches et recherche sur l’embryon
- Examens génétiques et médecine génomique
- Prise en charge de la fin de vie
- Dons et transplantations d’organes¹.

Après une large consultation populaire assortie de l’audition de personnalités éminentes dans chacun de ces domaines, le Comité consultatif national d’éthique vient de rendre un nouvel avis² très intéressant dans la façon dont il analyse les grandes questions éthiques et assorti de propositions :

- On y relève d’abord deux propositions de limite :
 - Le maintien de l’interdiction de la Gestation pour autrui,
 - Et le maintien de la loi Claeys-Leonetti n’autorisant pas l’euthanasie.
- Et on y sent aussi souffler un fort vent de liberté, car sont proposés :
 - L’extension du dépistage génétique à la population générale,
 - L’élargissement de la pratique des tests génétiques préconceptionnels,
 - L’élargissement de la recherche d’anomalies chromosomiques au cours des fécondations in vitro,
 - Et l’élargissement du dépistage néonatal à certaines maladies et en particulier il encourage les nouvelles techniques non invasives de dépistage.

Concernant la recherche sur l’embryon humain, le Comité plaide pour élargir les autorisations de recherche sur l’embryon et pour alléger les autorisations encadrant la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Il est par ailleurs favorable à la possibilité de modifier génétiquement des embryons dans un cadre expérimental. Concernant la conservation ovocytaire, le Comité change d’avis et s’ouvre à la possibilité d’autoriser les femmes à conserver librement leurs gamètes invoquant en cela leur autonomie et leur liberté. Le Comité est favorable au transfert d’un embryon congelé dans l’utérus de la mère après la mort du père. Et il confirme son avis favorable à l’extension de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes célibataires qui permettra, dit-il, de pallier non plus à une infertilité médicale mais à une infertilité résultant d’orientations personnelles. Avis rendu à la majorité mais pas à l’unanimité, avis dont le Comité admet qu’il pose la question de l’absence de père et de l’altérité. Avis dont il admet le risque de pénurie de gamètes mâles qui remettrait en question la gratuité du don et par là-même le système français fondé sur des principes altruistes. Enfin il souhaite la levée de l’anonymat des dons de sperme.

Pierre Le Coz est préoccupé par cet esprit de liberté : « Face au triomphe de l’autonomie, face au fait que le bien soit fixé exclusivement par le patient, ne voit-on pas émerger la prééminence en creux de la liberté devant toute autre valeur ? [8] » Éric Fiat, qui admet que « la dignité absolue, intrinsèque et inaliénable que l’homme porte en lui constitue un indisponible » se demande si « la pression à libéraliser qui pèse sur cette réécriture des lois de bioéthique ne porte pas l’idée d’une disponibilité généralisée de l’homme, de son corps, de sa vie, de sa mort. [9] ».

Nous sommes aujourd’hui face à un véritable changement de paradigme. L’utopie de la liberté fait vaciller l’idée même de la bienfaisance et celle de la non-malfaisance dans leur fondement le plus intime. La réflexion qui suit portera sur ces nouvelles procréations ouvertes aux femmes célibataires et aux couples de femmes. Mais

¹ ainsi que Neurosciences, Données de santé, Intelligence artificielle et robotisation et Santé et environnement.

² http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/avis_129_vf.pdf

pour mieux en percevoir les enjeux, réfléchissons dans un premier temps à ce qu'est la naissance et ce que signifie le désir d'enfant.

Le début de la vie

La nuit de l'origine est obscure : « Je n'étais pas là le jour où j'ai été conçu. » dit Pascal Quignard dans son livre *La nuit sexuelle* [10]. Où étais-je si je n'étais pas là ? Et si mes parents s'étaient aimés hors de moi ? Sans qu'il ne soit question de moi ? « Une image manque dans l'âme » poursuit Pascal Quignard. Cette image n'est pas accessible à la vue ni à la pensée. La seule façon de s'en approcher passe par la reconnaissance de la transcendance, c'est-à-dire la reconnaissance de ce qui est au-delà du perceptible et de l'intelligible. Qui dépasse l'ordre du temps. La scène primitive est-elle avant le temps de l'enfant ou déjà inscrite dans son temps propre ? Et en cela, l'enfant succède-t-il à ses parents ou est-il antérieur à eux ? Nous nous entêtons à vouloir poser un temps sur le commencement mais l'origine est ailleurs. « Nous survenons, dit le philosophe Paul Ricœur, au beau milieu d'une conversation déjà commencée. » [11] Cette absence d'image de l'origine crée un manque. La vie éclôt et s'installe sur un manque. Ce manque donné comme support à la conception n'est-il pas moteur à vivre, n'est-il pas condition au surgissement du vivant ? Le philosophe Olivier Abel rejoint Pascal Quignard lorsqu'il parle de ce « commencement de moi sans moi ». « Et par là même, la naissance est un impensable. Il y a là comme un oubli, du montré et du caché, du représenté et de l'absent. [12] »



Agathe, Oiseau naissant

Contrairement au catholicisme, au judaïsme et à l'islam qui tentent de pointer un début, pour les églises protestantes, il n'y a pas de commencement. « Nous ne sommes jamais, dit le pasteur Marc Faessler, au commencement de rien, mais toujours situés dans un commencement au sein duquel la vie. [...] La dignité du fœtus naît de l'ordre de la parole. C'est l'inscription de la chair dans l'ordre de la parole qui est responsable de l'animation. [13] »

C'est de cette parole que parle le psychanalyste Jean-Daniel Causse [14] pour qui l'avènement de la vie repose sur un double commencement : le commencement de la chair, l'engendrement, mais aussi ce sans quoi cet être de chair ne serait humain, son accueil dans le langage. Un langage qui l'appelle à la vie. Une adresse, dit élégamment le psychanalyste. Un langage qui fait acte de saluer ce nouveau conçu qui se présente à la porte du monde des humains. C'est le « oui originaire ».

Commencement double, aussi, entre bénédiction comme *dire bien* : c'est le langage d'accueil. Et malédiction parce que le tragique est hérité, qu'il se pose sur cette vie qui s'origine sans un mot prononcé. Cet ensemble hérité, posé sur le commencement, le bien des bénédictions, le poids des malédictions, les barbaries, les secrets, tout est reçu et dans l'instant oublié. « Il s'agit, dit Freud, du savoir originaire. » C'est ce document plié par lequel le Talmud décrit l'embryon, ces tablettes d'écriture rabattues les unes sur les autres. « Et quand l'enfant vient à l'air du monde, tout ce savoir disparaît. » dit le psychanalyste Jean-Pierre Winter. [15]

Ce savoir originaire dans l'inconscient fait mémoire y compris en ce qui concerne les circonstances de la conception.

Mais cet être procréé n'est pas qu'héritage, il n'est pas copie, pas même copie double moitié du père, moitié de la mère. C'est un être nouveau, un troisième. « À chaque

naissance, dit Hannah Arendt, quelque chose d'uniquement neuf arrive au monde [16] ». Cet *uniquement neuf* devra écrire la page qui lui appartient en propre. Elle sera son commencement.

Sur ce temps du commencement, nous devons poser des mots, répondre au récit de vie qui nous sera demandé. « C'est, dit Olivier Abel, la fragile narration qui fera la continuité en raccordant la naissance à la génération. [17] » Mais tout, dans l'origine, ne sera pas conté. « La scène primitive, dit Pascal Quignard, est l'amont sans langage de la biographie. [18] »

Le désir d'enfant

Il est bien difficile de dire ce qu'est le désir d'enfant. N'appartient-il qu'aux parents ? L'enfant lui-même, les grand-parents et autres ascendants y sont-ils admis ? Pour la psychanalyste Françoise Dolto : « Il faut un désir conscient du père, un désir parfois inconscient de la mère, mais il faut aussi un désir à naître de cet embryon dans lequel une vie humaine s'origine. [19] » Pour le jésuite Olivier de Dinechin, « ce désir émerge à la rencontre entre deux solidarités fondamentales, l'axe vertical des générations dans la descendance desquelles il s'inscrit, et l'axe horizontal de la rencontre sexuée entre un homme et une femme. [20] »

« La conversation amoureuse, remarque Olivier Abel, est antérieure au désir d'enfant. [21] ». C'est le prince et la princesse de nos contes qui se marièrent d'abord et eurent beaucoup d'enfants après. L'élan vers la filiation doit procéder de l'élan dans la conjugalité. Olivier Abel parle d'une affirmation originaire, d'un désir à exister de l'enfant lui-même. L'enfant est un *eros*, dit-il. Il est en amont de la rencontre de ses parents, il crée du désir d'exister. C'est ce que Ricœur énonce comme « cette orientation vers le oui des choses elles-mêmes [22] ». Mais au fil du temps, cet ordre s'est inversé, poursuit Olivier Abel : là où l'institution conjugale s'est affaiblie, l'institution filiale s'est étoffée. là où les couples deviennent provisoires, l'enfant doit faire lien. La filiation est devenue l'axe de la famille, alors que le mariage des parents est accessoire.

À l'inverse du philosophe, la sociologue Irène Thery pense possible cette nouvelle conception de la famille basée sur un élargissement de la filiation, dans laquelle la conjugalité est passée au second plan. « La meilleure définition du père, disait Lacan, c'est celui qui fait un enfant à une femme qu'il désire. [23] » « L'essence même de la liberté d'un enfant, dit Jean-Daniel Causse, est d'être issu de ce qu'un homme se soit tourné vers une femme et cette femme vers l'homme dans un désir partagé et non du désir à le faire d'un père et d'une mère [24]. »

Si la société aujourd'hui pose le désir en maître, faisant fi de toute forme de renoncement ou de frustration, il faut peut-être prudemment envisager les possibles effets de l'heureuse main mise de la femme sur la conception. Huit années séparent aujourd'hui la mise en couple de la première conception, huit années protégées à la perfection quant à la contraception. Le pas à franchir pour décider de la grossesse est passé dans le registre de la volonté. Dans cette attente du bon moment, le désir est surévalué. Et de désir, on passe à envie.

Au fil des progrès scientifiques, le désir d'enfant s'est peu à peu décroché de la conversation amoureuse. D'émanation, il est passé à entité à part entière. L'enfant est voulu en soi, pour soi, il est un projet, hors contexte. Et l'enfant est programmé. Et de souhait, on passe à projet. Et de projet à possession. Et la place de sujet de l'enfant vacille. Le hasard est devenu nécessité. Il s'agit, dit le psychanalyste Jean-Pierre Winter, d'une idéalisation de l'enfant qui devient nécessaire à l'existence identitaire. Qui pourra encore dire à l'enfant, comme Dolto le faisait si bien : « Tu n'avais qu'à ne pas choisir

de venir si tu n'es pas satisfait de ton sort ! » ? Nous devons nous attendre à ce qu'un jour il réponde : « Mais je n'ai rien choisi du tout ! ».

Et lorsque la conception se fraie passage là où l'enfant n'a pas sa place à naître ou lorsqu'il est porteur d'une grave anomalie, la grossesse peut être interrompue. Si cette femme a réfléchi en conscience, il nous revient de faire confiance à sa conscience, croire en elle, c'est un acte de foi. Et d'entourer d'humanité la séparation douloureuse. Sommes-nous avant, après la vie ? Avant, après l'âme humaine ? Dans tous les cas avant le deuxième commencement, l'accueil par la parole, car cet enfant est en silence avec ses parents, il est déjà orphelins d'eux. Sa dignité y est respectée jusque dans cette limite de fracture avec l'alliance avec la vie [25].



Arnaut de Villeneuve XIV^e siècle

La procréation médicalement assistée

Lorsque l'enfant ne vient pas, les procréations médicalement assistées, indispensables dans le métier qui est le nôtre résolument tourné vers le progrès, vont se substituer à la conception impossible pour le couple stérile. Si les gamètes sont défectueux, il faut les remplacer. Et au titre de la solidarité, des humains offrent les leurs mais sous couvert d'anonymat. Que signifie un don sans nom ? Nommer l'homme et après lui le petit d'homme est garant d'humanité, même si l'on sait que le nom sera celui du père adopté. Rien d'humain n'est innommable. Comment pourrions-nous conter le récit de vie s'il nous manque le langage ? Puis l'homme s'est donné les moyens d'assister à la conception. Sur la pointe des pieds, il croise la scène primitive faisant mine de ne pas voir. Inquiet de croiser Dieu, il s'avance, hésitant, dans le sein maternel. Et il assiste en direct au début de la vie. Enfilant ses habits de scientifique, il se fabrique un regard qui voit sans voir. Qui compte les cellules en oubliant ce qui s'y cache. « Mattei, disait Testart à l'époque, n'oublie pas que ces embryons, si tu les mets dans un utérus, ça fera des hommes ! ». Face au vertige des origines, à celui du commencement, face à l'énigme, au mystère, confrontés à la réalité des cellules du blastomère, les scientifiques pour travailler ont dû changer le vocabulaire. Le comité d'éthique a d'abord proposé pour dire l'embryon et pour faire avec lui, personne humaine potentielle. Mais rien ne convainquit Ricœur : « Personne humaine potentielle ? Quel cache misère ! Potentielle ne veut rien dire ! » L'idée fut alors de définir ce grumeau de cellules en fonction du désir qu'un homme et une femme ont de lui : un projet parental. Nous y voilà : de désir on passe à envie, et de souhait, on passe à projet. Est ce qu'un humain peut être humain par le projet d'un autre humain ?

La procréation médicalement assistée pour les couples de femmes et les femmes célibataires

Aujourd'hui, la société réfléchit à proposer la PMA aux femmes célibataires et aux couples de femmes. Non pas élever un enfant, le droit à l'adoption qui leur est reconnu aurait pu les satisfaire. Mais enfanter.

Il est plus difficile de poser les principes éthiques de bienfaisance et non malfaisance lorsque plusieurs humains sont en présence. Car ici un autre humain fera face. Cet enfant qui ne sera plus le fruit de la rencontre entre un homme et une femme mais le fruit d'une femme seule ou d'un couple de femmes. Face aux doutes, face aux craintes quant à la consistance d'existence offerte par une telle place, se pose pour cet enfant la question du bien. Se pose, comme dit Pierre Le Coz, la question de la fraternité vis à vis de ceux qui vont nous survivre.

Tout désir fait-il droit ? « La question, dit Éric Fiat, est symptomatique d'un monde fort complexe où les repères sont contradictoires [26] ».

Il y a en France aujourd'hui de nombreux enfants conçus et élevés par des femmes célibataires ou des couples de femmes. Il ressort des études dont nous disposons que ces enfants vont bien. Avec toutes les réserves que l'on imagine bien sûr aux études évaluant l'humain et avec un manque de recul puisque certains psychanalystes avancent que si difficultés il y avait, ce pourrait être à la génération d'après. La psychanalyste Françoise Wilder³ explique que des géniteurs ne suffisent pas à faire un fils ou une fille. Il y a aussi, dit-elle, le contexte politico-religieux qui les entoure et c'est lui qui donnera aux rapports de parenté la valeur qu'ils ont. Lorsque certaines minorités, comme les femmes homosexuelles ou les femmes seules, ne sont pas autorisées à avoir des enfants, c'est parce que les systèmes politico-religieux tiennent cela en marge. Les psychologues canadiens remarquent que ces couples de femmes ou femmes seules ont un grand souci de bien faire quant à l'éducation de leurs enfants. Elles prennent de nombreux avis et s'entourent de précautions. Les questions d'éducation sont réfléchies et ces femmes nomment dans leur entourage des référents masculins.

Mais faut-il légiférer ? Faut-il demander à la société d'institutionnaliser des conceptions sans père ? « Il est quelquefois nécessaire de changer des lois, dit Montesquieu. Mais le cas est rare et lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante ».

Ce débat à propos de l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux femmes seules ou aux couples de femmes est légitime après le mariage homosexuel, car autoriser le mariage sans poser à la suite la question des enfants reviendrait à permettre à l'État de se mêler de la sexualité des hommes ce qui serait inadmissible.

Néanmoins ce débat exige l'analyse objective des butoirs de la pensée.

- Le premier butoir de la pensée c'est la différence des sexes.

« Il existe, dit Levi-Strauss, une infinie variété des formes de la parenté et de la répartition des rôles sexuels, mais ce qui n'existe jamais, c'est l'indifférenciation des sexes ». La différence des sexes est le paradigme. Elle est le principal butoir de la pensée. C'est elle qui fait le lit de la controverse, du dialogue. C'est par la confrontation avec la différence que l'humain découvre l'altérité. Et qu'il entre dans le langage.

- Vient après la question du père, cet autre, porteur de la différence, qui va provoquer la rupture de l'enfant avec la mère et en cela provoquer la rupture avec l'origine.

L'altérité est nécessaire à cette singularisation. L'altérité, en la figure du père, permet de désirer ailleurs que du côté de l'origine. Et en cela de sortir de la dimension incestueuse, explique la psychanalyste Pascale de Charentenay⁴. De tout temps il y a eu des pères absents. Partis, morts à la guerre, inconnus... Mais même un père inconnu fait figure de père.

³ Françoise Wilder, psychanalyste, Montpellier. Discussion à Labyrinthe

⁴ Pascale de Charentenay, psychanalyste, Montpellier. Discussion à Labyrinthe

Les procréations modernes auxquelles nous réfléchissons conduisent à légaliser non pas l'absence de père mais la possibilité donnée aux femmes de faire un enfant sans père, c'est-à-dire à consacrer l'inutilité du père. Et dans l'état actuel des choses, il est possible qu'aucun père ne soit nommé. Or pour certains couples de femmes, la volonté de maintenir l'absence de père est bien réelle. Deux de mes patientes inséminées en Espagne diront à leur enfant : « Nous nous aimions tellement toutes les deux que tu es venu. » Et devant mon étonnement, elles poursuivent : « Un père, ça peut être toxique ! » Nous entendons là le désir de faire un enfant sans père. L'anonymat du don de gamète rend ce mensonge possible.

Si ces procréations sans hommes deviennent légales, nous proposons de réintroduire la fonction symbolique paternelle en inscrivant le nom de celui qui a contribué à transmettre la vie dans l'acte de naissance.

À Labyrinthe, nous avons recueilli le témoignage d'Élise, née en France en 1976 d'une femme seule ayant reçu une insémination artificielle avec sperme de donneur avant que la loi ne l'interdise. Élise est aujourd'hui une femme de 42 ans mariée et mère de famille. « J'ai l'impression d'avoir été trahie et que quelque chose s'est tramé dans mon dos bien avant que je ne sois créée. » « On a décidé à ma place de ma destinée sans père. »

Qu'est-ce qui pousse ces femmes à vouloir enfanter sans homme ? La revendication d'engendrer seul correspond à un vieux fantasme, le fantasme de l'origine, c'est-à-dire la possibilité de coïncider avec son origine. Il s'agit d'un fantasme incestueux. Sans confrontation à l'autre en la figure du père qui permet de quitter la mère, qui permet de désirer ailleurs, il y aura fusion entre cet enfant et sa mère. Issu de ce désir sans altérité, cet enfant sera aussi exposé au fantasme de l'inceste.

« Il est difficile, dit Élise, de ne pas avoir connu un tiers afin de permettre une différenciation d'avec la mère. Difficile de construire son identité, de ne pas tomber dans une fusion avec la mère. »

- Le troisième butoir de la pensée est la question du temps

Car le temps est ici cassé. Son déroulé n'est plus le même. Or « la succession dans un ordre immuable des générations, dit Françoise Héritier, est un butoir essentiel de la pensée ». C'est par la rencontre sexuée que l'embryon s'installe dans une histoire qui pour lui fera filiation, qui fera génération. C'est la différence sexuelle clairement marquée par les mots *père* et *mère* qui inscrit l'enfant dans l'ordre des générations. Sans elle, on assiste à un temps amputé, à une confusion générationnelle menant à une confusion avec l'origine.

« J'ai souvent, dit Élise, eu le sentiment d'être le clone de ma mère ».

- Vient ensuite la question de la vérité.

Car l'enfant connaît la vérité de la scène primitive qui fut la sienne, issue d'un savoir lointain. Sans y avoir accès, si ce n'est par le fantasme. Il sait avant même que d'être. Ce savoir originaire posé sur le commencement et dans l'instant oublié. Entre sa vérité et le récit que nous ferons, il doit y avoir coïncidence. L'honnêteté repose sur le juste emploi des mots et le silence peut être, dans ce cas particulier d'une vérité due, assimilé au mensonge. « Établir une filiation, dit la psychanalyste Anne-Marie Navon⁵, sera une action de dire, de nommer puis d'écrire la reconnaissance de cet enfant comme conçu, d'une façon ou d'une autre, par l'adulte qui le revendique et l'inscrit dans son groupe social. Cet acte d'affiliation qui introduira l'enfant dans une lignée langagière culturelle et rituelle ne peut s'établir que dans un ensemble de récits, de dires et d'usages. Et sur les réponses données au questionnement de l'enfant sur l'origine se bâtira, peu à

⁵ Anne-Marie Navon, pédopsychiatre et psychanalyste, Montpellier. Discussion à Labyrinthe

peu, sa consistance d'existence. ». Pour ces nouvelles procréations, le récit de vie est possible. Mais une loi ne peut pas partir du principe que les parents seront honnêtes. On ne peut pas légiférer sur un pré-requis d'honnêteté.

« J'ai souffert de ma différence. À quoi ai-je servi ? Suis-je un jouet ? » dit

Élise.

- Et enfin la question de l'héritage.

Et Élise de poursuivre : « Tout cela, c'est à cause de la guerre ! »

Élise explique que son arrière-grand-père, après les horreurs vécues à la guerre de 14 -18, est revenu sans pouvoir dire. Il est resté sans voix toute sa vie durant, il fut un père absent. Sa grand-mère a épousé un homme qui a eu des difficultés à trouver sa place de père. Ainsi, sa grand-mère et sa mère ont évolué de façon fusionnelle. La mère d'Élise avait-elle d'autre choix que de la concevoir sans père, en fusion ?

Certains héritages sont lourds à porter. Héritages particuliers d'une douleur innommable, transmis de génération en génération. Héritages sans langage. En proie à cette douleur tue, les fils et filles soutiennent leur parent et au delà leurs grand-parents en une fusion totale. Les adultes d'aujourd'hui sont face à l'impossible héritage de la guerre, à l'impossible héritage de la mort des pères. Nous devons réfléchir au risque d'une évolution sociale en réplique, en miroir face à ces tremblements de terre.

« Ma mère a rêvé qu'elle était dans un camp de concentration, ajoute Élise, et qu'elle voyait sa propre mère en haut d'un mirador. »

Conclusion

J'ai introduit mon propos par le pacte faustien dont parle Didier Sicard. C'est à Pierre Le Coz que je confierai la réponse lorsqu'il dit : « Nous nous préparons à fabriquer de la barbarie. » Que deux personnes de même sexe puissent s'aimer, bien sûr ! Aimer un enfant, élever un enfant, bien sûr ! Mais la société doit-elle participer à ce que deux personnes de même sexe se reproduisent ? La procréation médicalement assistée, depuis 30 ans, aide les couples stériles à faire des enfants. Mais les deux protagonistes, les deux responsables de l'affaire sont là, un père et une mère, et le passage des gamètes (même exogènes) par le laboratoire n'est rien par rapport au fait qu'ils sont prêts à en découdre avec la place du père, avec la différence des sexes, avec la rupture de l'enfant avec la mère et la rupture avec l'origine. Avec la sortie de la dimension incestueuse. Avec l'inscription dans la génération et la fragile narration qui fera la continuité.

Les femmes sont sur le point de se faire faire un enfant sans homme (et bientôt les hommes sans femme) par la société. La nuit de l'origine est obscure, dit Pascal Quignard, et cette nuit sexuelle, cet impensable d'Olivia Abel, cette conversation de Ricœur, cet uniquement neuf d'Arendt, ce manque, ce surgissement de Jean-Daniel Causse n'invitent en leur sein que le père, la mère et l'enfant. Et Dieu, pour certains. La société ne doit pas y entrer. Face à ces nouveaux désirs des hommes, son devoir est de rester en marge. L'éthique a toujours reposé sur cet équilibre entre désir et devoir. Nous devons le protéger.

RÉFÉRENCES

- [1] Sicard D., *La biologisation de l'existence*. Revue Proteste, numéro 155, septembre 2018
- [2] Fiat É., *Bioéthique. Ceux qui tonnent veulent faire taire la voix du doute*. Dossier La bioéthique en débat. Journal La Croix 30 mars 2018

- [3] Le Coz P., *"L'homme et la technique : de l'artefact artisanal à l'intelligence artificielle"*, <https://congress.igh.cnrs.fr/AI2018/program.html>
- [4] Mattéi J. F., *L'épée d'Académicien de Jean-François Mattéi*. Institut de France, Académie des Sciences Morales et Politiques, 2016
- [5] Pascal B., *Pensées*. Lausanne, Éditions Rencontre, 1960.
- [6] Arendt H., *Considérations morales*. Rivages poche, Petite bibliothèque. Éditions Payot & Rivages, Paris, 1996
- [7] Sicard D., Préface du livre de Pierre Le Coz *Petit traité de la décision médicale*. Éditions Seuil, 2007
- [8] Le Coz P., *Petit traité de la décision médicale*. Éditions Seuil, 2007
- [9] Fiat É. *Op. Cit.*
- [10] Quignard P., *La nuit sexuelle*. Éditions Flammarion, Paris, 2007
- [11] Ricœur P., *Du texte à l'action*. éditions Seuil, Paris, 1986, p. 48
- [12] Abel O., « Une philosophie de la naissance », *Dokos, Revista Filosofica*, 2017 vols 19-20, Madrid, Apeiron ed., p. 7-36.
- [13] Faessler M., *Le fœtus et l'alliance avec la vie*. Ethique, Religion, Droit et Reproduction. Schering Theramex, Paris 1998
- [14] Causse J. D., *Filiation et transmission*, in Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir, dir. Jean-Daniel Causse & Denis Müller, Labor et Fides, Genève, 2009.
- [15] Winter J. P., *Transmettre (ou pas)*. Éditions Albin Michel, Paris, 2012
- [16] Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Éditions Calmant-Lévy, Paris, 1961
- [17] Abel O., *Op. Cit.*
- [18] Quignard P., *Op. Cit.*
- [19] Dolto F. *Sexualité féminine*. Scarabée & co / AM Metailie, 1982
- [20] Dinechin de O., *L'homme de la bioéthique*. avec Yves de Genti-Baichis, Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1999
- [21] Abel O. *Op. Cit.*
- [22] Abel O., *Du retournement poétique au paradoxe éthique* <http://olivierabel.fr/ricoeur/du-retournement-poetique-au-paradoxe-ethique.php>
- [23] Lacan J., *La reproduction d'un corps*. in Séminaire 20, p. 32
- [24] Causse J. D., *Op. Cit.*
- [25] Faessler M., *Op. Cit.*
- [26] Fiat É., *Op. Cit.*